

CONDITIONS GENERALES DE VENTE TELESKI NAUTIQUE COTE D OR (TNCO)

SAS TNCO
Zone de loisirs de saule guillaume
21700 Premeaux-Prissey

contact@teleskinautiquecotedor.com

06 86 92 99 59

N° : RCS 897 568 374 000 10 et TVA intracommunautaire : FR 72

Article 1 - Champ d'application des conditions générales de vente

Étant défini dans ce qui suit que le Client constitue la personne qui achète un bien ou requiert des services moyennant rétribution, qu'il soit particulier ou professionnel, Le Prestataire étant la société TNCO.

Les présentes Conditions Générales de Vente (dites "CGV") font partie intégrante de tout contrat conclu entre le téléski et ses clients et s'appliquent, sans restriction ni réserve à tout achat des services et biens suivants :

-Vente sur place ou en ligne de forfaits téléski, aquapark, stand-up paddle, pédalos, mini-golf, Vente de produits dérivés TNCO

Les caractéristiques principales des services sont présentés sur le site internet teleskinautiquecotedor.com et à l'accueil de la base de loisirs. Chaque client reconnaît avoir pris connaissance des présentes conditions générales préalablement à toute réservation d'une activité pour lui – même et toute personne participant à l'activité.

Conformément à la loi en vigueur, les présentes conditions générales sont mises à la disposition de tout client à titre informatif préalablement à la conclusion de tout contrat de vente. Elles peuvent également être obtenues sur simple demande écrite adressée au siège de l'établissement.

Article 2 - Conditions de réservation

2.1 Prix et règlement

Le prix des activités est indiqué en euros, TVA comprise incluant toute réduction consentie par le prestataire. L'attention du client est attirée sur le fait que ne sont pas inclus dans le prix les suppléments pris sur place (boissons ou activités annexes). Les prix ne comprennent pas les frais de traitement, d'expédition, de transport et de livraison, qui seront facturés en supplément et calculés préalablement à la passation de commande.

Le paiement demandé au Client correspond au montant total de l'achat, incluant ces frais.

Une facture est établie par le Prestataire et remise au Client lors de la fourniture des Services commandés.

Toute réservation est nominative et ne peut être cédée. La validation ne devient effective qu'avec notre accord et après réception du montant total de l'activité et des frais de réservations.

Le Prestataire s'engage à faire ses meilleurs efforts pour fournir les services commandés par le Client dans le cadre d'une obligation de moyen.

Pour tout retard non signalé, la réservation devient disponible 30 minutes après la date d'arrivée mentionnée sur le devis.

Passé ce délai, et en l'absence de message écrit, la réservation sera nulle et l'acompte restera acquis à la direction du téléski.

Si les services commandés ne peuvent être fournis en raison d'une défaillance du Prestataire, pour toute autre cause que la force majeure ou le fait du Client, la vente des services pourra être résolue à la demande écrite du Client dans un délai maximum de 15 jours.

Si le Client a déjà joui d'une partie des services, il ne pourra prétendre qu'à un remboursement partiel des services restants dus. Ce cas pouvant donner recours à une solution amiable.

En cas de demande particulière du Client, celle-ci sera sujet au préalable à un devis.

A défaut de réserves ou réclamations expressément émises par le Client lors de la réception des services ou biens, ceux-ci seront réputés conformes à la commande, en quantité et qualité.

Les modalités de règlement possibles sont :

- CB sur place
- espèce sur place
- chèques ANCV

2.2 Modification de réservation

Aucune réduction ne sera effectuée en cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé.

2.3 Annulation

Toute réservation non soldée conformément aux conditions générales de vente sera annulée. Pour toute annulation parvenue moins de 7 jours avant la date de l'activité toutes les sommes déjà perçues seront conservées, pour toute annulation parvenue plus de 7 jours avant la date de l'activité, seul l'acompte sera encaissé. Les dispositions légales relatives au droit de rétractation en cas de vente à distance prévues par le Code de la consommation ne sont pas applicables aux prestations touristiques (article L.121-20-4 du Code de la consommation).

Ainsi, pour toute commande d'une activité auprès du téléski, le client ne bénéficie d'aucun droit de rétractation.

2.5 Assurance annulation

Nous vous conseillons de souscrire une assurance annulation. Ce contrat vous offre une garantie annulation qui permet d'obtenir le remboursement des sommes versées en cas d'annulation de votre activité ou de départ anticipé sous certaines conditions (maladie, accident...).

Article 3 – Dispositions générales

3.1 Horaires : Pour toute privatisation, l'arrivée devra se faire minimum 10 minutes avant de façon à équiper et informer tous les participants. Dans le cadre des repas du soir, l'établissement ferme ses portes à minuit, les derniers règlements et départs devront s'effectuer avant 23h30.

3.2 Matériel :

Tout matériel endommagé, perdu ou volé vous sera facturé au prix d'achat de la société.

3.2 Animaux

Les chiens sont admis sur le site de la base de loisirs uniquement s'ils sont tenus en laisse.

3.6 Règlement intérieur

Comme la loi l'exige, vous devez adhérer à notre règlement intérieur, déposé à la préfecture, affiché à notre réception et dont un exemplaire vous sera remis sur demande.

Article 4 - Responsabilité

Le Télési décline toute responsabilité pour les dommages subis par le matériel de l'utilisateur par des modules qui seraient de son propre fait ; une assurance pour votre matériel en matière de responsabilité civile est obligatoire

Le Prestataire ne pourra pas être considéré comme responsable ni défaillant pour tout retard ou inexécution consécutifs à la survenance d'un cas de force majeure habituellement reconnu par la jurisprudence française.

Le Prestataire ne pourra pas être tenu pour responsable de son incapacité de fonctionnement et donc de prestation de service et de bien dans le cadre où il serait frappé d'une fermeture administrative obligatoire pour cause de pandémie, catastrophe naturelle ou toute autre raison extérieure et indépendante de sa responsabilité. Dans ce contexte, le Client ne pourra pas exiger du Prestataire un remboursement total ou partiel ou remise sur sa commande payée et plus particulièrement dans le cas d'un abonnement saisonnier.

ARTICLE 5 – Données personnelles

Le Client est informé que la collecte de ses données à caractères personnel est nécessaire à la vente des services, leur réalisation et délivrance, confiées au Prestataire. Ces données à caractère personnel sont récoltées uniquement pour l'exécution du contrat de prestations de services.

Dans le cadre du paiement des prestations proposés sur le site, celui-ci enregistre des données financières relatives au compte bancaire ou à la carte du Client.

Les données à caractère personnel sont réservées à l'usage unique du Prestataire, il est le seul responsable du traitement de ces dernières.

Sauf si le Client exprime son accord exprès, ses données à caractère personnel ne sont pas utilisées à des fins publicitaires ou marketing.

Le Prestataire conservera les données recueillies pendant 5 ans, couvrant le temps de la prescription de la responsabilité civile contractuelle applicable.

Le Prestataire met en oeuvre des mesures organisationnelles, techniques, logicielles et physique en matière de sécurité du numérique pour protéger les données personnelles contre les altérations, destructions et accès non autorisés. Toutefois il est à signaler qu'Internet n'est pas un environnement complètement sécurisé et le Prestataire ne peut garantir la sécurité de la transmission ou du stockage des informations sur Internet.

Article 5 - Droit applicable

Les présentes conditions générales sont soumises au droit français et tout litige relatif à leur application relève de la compétence du Tribunal de grande instance ou du tribunal de commerce de Dijon.